

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 15 novembre 2016

COLLÈGES : UN PROGRAMME DÉPARTEMENTAL 2017/2021 PLACÉ SOUS LE SIGNE DE L'AMBITION

Lundi 14 novembre, le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) s'est réuni en Préfecture de Loir-et-Cher en présence de Valérie Baglin-Le Goff, Inspectrice d'Académie, de Jean-Marie Janssens, Vice-président du Conseil départemental en charge des collèges, de Catherine Lhéritier, Vice-présidente du Conseil départemental en charge des transports, et des membres du CDEN.

L'occasion pour le Conseil départemental de présenter les projets et investissements du Département en matière de collèges et d'éducation, pour les cinq années à venir.

Un plan pluriannuel d'investissement de 40 millions d'euros pour les collèges

Le Conseil départemental possède et gère les 26 collèges publics de Loir-et-Cher.

Dans le cadre de *Loir&Cher 2021, le Plan d'Actions*, le Département investit 40 millions d'euros sur les cinq ans à venir, pour des travaux de réhabilitation, de construction et de modernisation dans les collèges.

Sont concernés les collèges de Contres, Morée, la SEGPA du collège Bégon à Blois, Saint-Laurent-Nouan, Bracieux, Neung-sur-Beuvron, Onzain et les gymnases des collèges de Contres et Onzain.

Sur cette même période le Département participera aux travaux pour la réhabilitation de la cité scolaire Augustin Thierry à Blois. Par ailleurs, des travaux d'amélioration ponctuels continueront d'être réalisés dans les autres établissements en fonction des besoins identifiés.

La restauration scolaire : une priorité départementale

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental s'engage en faveur d'une **restauration** scolaire de qualité où le « bien manger » est primordial.

En 2017, le Département se fixe deux priorités pour garantir la qualité des 1 400 000 repas servis chaque année dans les collèges publics de Loir-et-Cher :

- **Privilégier les circuits de proximité** et **développer les produits locaux** pour des repas sains et équilibrés.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.

Nouveauté majeure en 2017 : la création d'un fonds départemental de restauration scolaire d'un montant de 200 000 euros afin de venir en aide aux familles les plus défavorisées et les plus en difficulté.

CONTACT PRESSE

Paul-Andréa Large: 06 83 51 27 31 – 02 54 58 44 74 – paul-andrea.large@cg41.fr

Amélie Lataste: 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - <u>amelie.lataste@cg41.fr</u>

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Internet Très Haut Débit dans les collèges

Le Conseil départemental fait de l'accès à l'Internet Très Haut Débit pour tous une priorité. D'ici à 2021, le Département s'engage à **apporter l'Internet Très Haut Débit dans tous les collèges publics.** À l'heure actuelle, **tous les collèges disposent déjà d'un Haut Débit de qualité.**

Par ailleurs, le Conseil départemental prend en charge tous les abonnements Internet ainsi que l'installation de la fibre dans les collèges, soit un budget total de 197 000 euros par an. Enfin, **en 2017, plus d'un tiers des ordinateurs sera renouvelé** dans les différents collèges.

Garantir des équipements performants et des collèges modernes est une priorité pour le Conseil départemental.

La qualité des transports scolaires départementaux reconnue par les familles

13 000 enfants sont transportés chaque jour sur les circuits scolaires *Route41*. Depuis de nombreuses années, le Département s'engage pour améliorer, sans cesse, la qualité de ce service essentiel pour les Loir-et-Chériens : ouverture de points d'arrêt, SMS d'information, inscription en ligne, service téléphonique...

Afin d'évaluer objectivement la qualité de son service et de poursuivre sa démarche d'amélioration, le Conseil départemental a confié à un cabinet indépendant la réalisation d'une enquête auprès des familles.

Le résultat est sans appel : 96 % de satisfaction générale !

Rappelons que le Loir-et-Cher est l'un des rares départements où les transports scolaires sont gratuits.